



PROCEDURE E.LICENCE – SAISON 2022/2023

1	Réception d'un mail de la FFBB	Chaque licencié reçoit un mail personnalisé contenant un lien vers le site de la FFBB. Ce lien est personnel. Attention : vérifiez vos spams ...
2	Certificat médical/ surclassement (documents à télécharger sur le site si nécessaires)	<p>Pas d'obligation de présentation d'un certificat médical pour les MINEURS. La délivrance de la licence est subordonnée au renseignement d'un questionnaire médical.</p> <p>Pour les personnes MAJEURES, les dispositions antérieures restent valables. Certificat médical valable 3 ans, avec questionnaire de santé pour les renouvellements.</p> <p>ATTENTION : veillez à faire rayer par le médecin la 2^{ème} ligne du certificat médical « la pratique du basket ou du sport », afin de valider la mention « en compétition ».</p> <p>En cas de demande de surclassement, faire valider obligatoirement le SURCLASSEMENT par le médecin.</p>
3	Les étapes de la saisie de la licence	<p>Accédez au formulaire via le lien hypertexte contenu dans le mail</p> <p>Pour renouvellement ou mutation : le formulaire est pré-rempli, il suffit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier et mettre à jour les renseignements personnels. - changer la photo si elle est trop ancienne ou pas ressemblante (format photo d'identité... avec sourire possible ! - choisir son option : compétition (pour les joueurs) / Ne souhaite pas pratiquer le basket (pour les non-joueurs) - compléter par le choix du type de compétition pour les joueurs ou du type de fonction pour les non joueurs - choisir l'option Assurance (l'option A à 2.17 € est prise en charge par le club et incluse dans le prix de la licence) - joindre les pièces justificatives demandées (certificat médical, carte d'identité) <p>Pour une création de licence :</p> <p>Il faut renseigner toutes les zones demandées et fournir les pièces justificatives (photo – certificat médical – pièce d'identité)</p> <p>Après validation, une confirmation de votre envoi s'affiche. Un mail de confirmation de la demande de licence est envoyé par la FFBB</p>
4	Contrôle par le club	Le club est informé de la demande de licence et vérifie les données saisies, ainsi que le type de licence demandé.
5	Paiement de la licence	Le club vous envoie une demande de paiement de la licence, en précisant son montant. (tarifs en annexe, inchangés par rapport à la saison précédente). Les paiements pourront se faire par chèque, espèces ou virement. Pour les mineurs veuillez obligatoirement nous adresser l'autorisation de sortie.
6	Validation de la demande de licence	A RECEPTION DU PAIEMENT et de l'autorisation de sortie pour les mineurs , le club valide la demande de licence auprès de la FFBB, ce qui qualifie immédiatement le licencié.
7	Réception de la licence dématérialisée	Après validation des pièces justificatives par la FFBB, la licence dématérialisée est envoyée par mail au licencié (format PDF). Cette licence pourra être imprimée et/ou enregistrée sur votre téléphone

Pour toute question ou en cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter
Annette SPRAUEL - asprauelcssa@orange.fr - 06.78.77.13.14

A BIENTOT SUR LES TERRAINS